

Compte-rendu du Conseil Municipal du 9 juin 2017

Les 9 conseillers sont présents.

Approbation à l'unanimité (9 voix pour) du compte-rendu du précédent conseil municipal.

1- Vote des subventions aux associations

- Comité des fêtes : 1 800 € (contre 1 750 € en 2016)
 - Club Accueil Amitié : 270 € sous réserve qu'il fournisse les comptes de 2016 (contre 250 euros en 2016)
 - OGEC, école privée de St Just d'Avray : 700 € (2 enfants scolarisés)
 - MFR de Lamure sur Azergues : 50 € (1 élève)
 - ADMR : 100 € (2 personnes du village aidées)
 - L'Entraide Tararienne : 50 € (1 personne aidée)
- Approbation à l'unanimité

2- Département : vote des travaux pour subvention

Pour la réfection du chemin des Bruyères (en dessous du City Stade) dont le coût est estimé à 13 000 €, une subvention sera demandée au département.

Vote à l'unanimité

Une lettre a été envoyée à Rhône Loire Nord pour que ce syndicat procède, avant ces travaux, à la réfection de la conduite d'eau qui passe sous ce chemin.

3- Amendes de police : vote des travaux pour subvention

Elles sont accordées aux communes de moins de 10 000 habitants pour des travaux de sécurité routière.

Cette subvention nous aidera à payer la démolition de la cabane derrière la mairie, l'installation de places de parking pour personnes à mobilité réduite et la rénovation de la chaussée devant le cimetière, première étape des travaux de mise aux normes "handicap" de la mairie.

Vote à l'unanimité

4- Recensement

En 2018, il y aura un recensement de la population.

Il nous est demandé de nommer un coordinateur communal : Evelyne Prêle se propose.

Accord à l'unanimité

5- Projet Bar-Restaurant et bâtiment CCAS

Deux agences immobilières spécialisées (Cabinet Folliet et Cabinet Hermès) s'occupent de la vente (ou de la location) de l'ancienne cure (pour la transformer en café-restaurant), et de la cession de l'ancien bâtiment du CCAS. Une troisième agence va prochainement nous contacter.

6- Transport scolaire pour l'école de Valsonne

Une réunion a eu lieu en mairie avec des parents concernés. 24 enfants de Saint Appolinaire vont à l'école primaire de Valsonne, 6 seraient concernés par le transport scolaire l'an prochain.

Plusieurs solutions sont à l'étude : recours à une société de transports de Tarare, achat par la commune d'un mini-bus, demande au Sytral du rétablissement du transport scolaire quand la COR aura adhéré officiellement à cet organisme.

Une réunion est prévue le 24 juin entre les maires de Valsonne, St Appolinaire et Dième pour discuter des problèmes de l'école de Valsonne (ouverture éventuelle d'une nouvelle classe, rythme scolaire...). La question du transport scolaire y sera abordée.

7- RLN - Projet d'extension du réseau

Un accord a été trouvé pour l'extension du réseau d'eau potable sur les 4 parcelles constructibles au Chanfray. Il n'y aura aucun coût pour la commune.

8 - Présentation du rapport sur la qualité des eaux potables.

Ce rapport a été présenté au conseil et est disponible pour consultation en mairie.

Questions diverses.

Forêt communale: Le 20 juin, il y aura une vente de bois pour les parcelles 5 et 17.

La plateforme de l'ancienne colonie sera fermée, des encombrants ont été déversés dernièrement.

Patrick Bost nous dit que le chemin de la Bascule sera en partie refait cette année (travaux pris en charge par la COR car ce chemin est d'intérêt communautaire).

Nadège nous signale que la grille installée pour l'évacuation de l'eau sur le chemin du Sadot est dangereuse. Une demande sera faite à la COR pour sa réparation.

Un panneau d'affichage sera installé au City-Stade.

Didier Lacroix signale la dangerosité de l'intersection de la route de Saint Appolinaire (D 54) avec la départementale n° 313, les hautes herbes empêchant la visibilité. Ces herbes ont été coupées par notre employé communal mais des remarques ont été faites au service départemental concerné (et chargé normalement de ce travail).

Les nouveaux jeux d'enfants seront installés d'ici fin juin au City-stade.

L'apiculteur ayant des abeilles à l'ancienne colonie mettra une affiche réglementaire.

Prochain conseil le vendredi 21 juillet à 20 h 30
